

Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires

**ATELIER THÉMATIQUE DU COMITÉ SPS SUR LA TRANSPARENCE
LUNDI 18 ET MARDI 19 MARS 2024
OMC, CENTRE WILLIAM RAPPARD, GENÈVE**

PROGRAMME

Note du Secrétariat¹

Révision

1. Comme l'a décidé le Comité SPS à sa réunion de novembre 2023, le Secrétariat de l'Organisation mondiale du commerce organisera, les 18 et 19 mars 2024, un atelier sur les dispositions relatives à la transparence de l'Accord sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires (Accord SPS). Cet atelier sera suivi de réunions formelles et informelles du Comité SPS qui se dérouleront jusqu'au vendredi 22 mars 2024. L'atelier, qui sera ouvert à tous les Membres de l'OMC et observateurs, présentera un intérêt particulier pour les fonctionnaires gouvernementaux chargés de la mise en œuvre des dispositions de l'Accord SPS relatives à la transparence, c'est-à-dire ceux qui travaillent au sein des autorités nationales responsables des notifications SPS et des points d'information nationaux SPS.
2. Cet atelier vise à améliorer la mise en œuvre des dispositions de l'Accord SPS relatives à la transparence en réunissant des fonctionnaires pour qu'ils puissent engager une discussion technique sur les travaux liés à la transparence dans le domaine SPS et échanger des données d'expérience sur l'utilisation des outils de transparence en ligne, y compris la [plate-forme ePing SPS et OTC](#). Il s'appuie sur le succès de l'[atelier SPS sur la transparence de juin 2022](#), qui avait permis au Comité d'avoir un aperçu des principales fonctionnalités de la [plate-forme ePing SPS et OTC](#), lancée en juillet 2022, qui intègre des instruments de transparence SPS et OTC disponibles en ligne.
3. L'atelier se tiendra à Genève (Suisse); il débutera le lundi 18 mars à 15 heures (HEC) pour tous les délégués intéressés, et se poursuivra le mardi 19 mars à 10 heures (HEC). L'atelier peut être suivi en présentiel ou à distance via Zoom. L'interprétation sera assurée en anglais, en français et en espagnol. D'autres activités de formation seront organisées à l'intention des autorités nationales responsables des notifications SPS et des points d'information nationaux SPS (uniquement en présentiel), comme indiqué dans le programme.
4. Les Membres sont invités à présenter des observations sur ce projet de programme le plus rapidement possible et au plus tard le **vendredi 1^{er} mars 2024**. Le Secrétariat distribuera le programme final après avoir pris en considération les observations reçues.

¹ Le présent document a été établi par le Secrétariat sous sa propre responsabilité et est sans préjudice des positions des Membres ni de leurs droits et obligations dans le cadre de l'OMC.

PROJET DE PROGRAMME

LUNDI 18 MARS 2024

10 heures-11h15**Travail de groupe sur les dispositions de l'Accord SPS relatives à la transparence**
(uniquement en présentiel)

Cette séance à l'intention des autorités nationales responsables des notifications SPS et des points d'information nationaux SPS comprendra des travaux de groupe et des activités de formation sur les dispositions de l'Accord SPS relatives à la transparence.

Personnes ressources:

- OMC
- Intervenants/experts extérieurs

11h15-11h30 Pause-café**11h30-13 heures****Travail de groupe sur les rôles et les responsabilités des autorités nationales responsables des notifications SPS et des points d'information nationaux SPS et sur les difficultés de mise en œuvre** (uniquement en présentiel)

Cette séance à l'intention des autorités nationales responsables des notifications SPS et des points d'information nationaux SPS comprendra un exercice interactif destiné à renforcer leur action.

Personnes ressources:

- OMC
- Intervenants/experts extérieurs

13 heures-15 heures Pause-déjeuner**15 heures-15h15****Remarques liminaires****Président du Comité SPS:** M. Tayutic Mena Retana**15h15-16h30****Séance 1: La transparence dans l'Accord SPS et outils en ligne pertinents**

Au cours de cette séance, le Secrétariat fera un bref exposé sur les obligations et recommandations en matière de transparence dans le domaine SPS, les travaux entrepris depuis le cinquième examen de l'Accord SPS et les outils de transparence disponibles en ligne.

Intervenants:

- OMC

*Questions-réponses et discussion***16h30-18 heures****Séance 2: Liens avec les travaux du Comité OTC relatifs à la transparence**

Cette séance permettra d'examiner les notifications des mesures SPS et OTC ainsi que les travaux en cours au Comité OTC relatifs à la transparence.

Intervenants:

- **M. Rolando Alcalá**, OMC
- **Mme Serra Ayrál**, OMC. *Travaux du Comité OTC relatifs à la transparence*
- **M. George Opiyo**, Ouganda

Questions-réponses et discussion

MARDI 19 MARS 2024**10 heures-11h15****Séance 3: Suivi de la mise en œuvre des normes internationales**

Cette séance permettra d'examiner l'interface entre la transparence et le suivi de la mise en œuvre des normes internationales, y compris les travaux des observatoires des organismes internationaux de normalisation.

Intervenants:

- **M. Farid El Haffar**, Responsable technique, Secrétariat du Codex. *Utilisation et incidence des textes du Codex*
- **Dre Laure Weber-Vintzel**, Cheffe du Service d'intégration de la donnée, Organisation mondiale de la santé animale (OMSA). *Suivi de la mise en œuvre des normes internationales: deux exemples de l'Observatoire de l'OMSA: 1) surveillance de la transparence concernant la situation des membres de l'OMSA et 2) utilisation d'ePing*
- **M. Descartes Koumba**, Responsable de l'agriculture; et **Mme Rokhila Madaminova**, Spécialiste de programme, Secrétariat de la CIPV. *Suivi de la CIPV: réussites et difficultés*

Questions-réponses et discussion

11h15-11h30 Pause-café**11h30-13 heures****Atelier pratique concernant ePing – Renforcement de la capacité opérationnelle des autorités nationales responsables des notifications SPS et des points d'information nationaux SPS (uniquement en présentiel)**

Au cours de cette séance à l'intention des autorités nationales responsables des notifications SPS et des points d'information nationaux SPS, le Secrétariat expliquera les différents niveaux d'accès sur la [plate-forme ePing SPS et OTC](#), y compris les fonctionnalités disponibles pour les utilisateurs disposant de droits d'administrateur.

Personnes ressources:

- OMC
- Intervenants/experts extérieurs

13 heures-15 heures Pause-déjeuner**15 heures-16h15****Séance 4: Élaboration et présentation des notifications: perspectives nationales**

Au cours de cette séance, les Membres seront invités à examiner les procédures concernant la présentation des notifications SPS à l'OMC, y compris au moyen de la [plate-forme ePing SPS et OTC](#).

Intervenants:

- **Dre Maia Beruashvili**, Responsable de la Division de la sécurité sanitaire des produits alimentaires, Ministère de la protection de l'environnement et de l'agriculture, Géorgie *Élaboration et présentation des notifications SPS*
- **M. Diego Schuch Nakayama**, Analyste dans le domaine de la réglementation sanitaire, Agence brésilienne de réglementation sanitaire (Anvisa), Brésil
- **Mme Sally Griffin**, Analyste principale des politiques – Responsable du point de contact national SPS, Ministère du secteur primaire, Nouvelle-Zélande
- **Mme Bahati Samillani**, Responsable du point d'information SPS national, Bureau des normes, Tanzanie. *Comment faire pour assurer la transparence dans le cadre de l'Accord SPS? Procédure d'élaboration des notifications SPS*

Questions-réponses et discussion

16h15-17h45

Séance 5: Communiquer avec les parties prenantes nationales et les autres Membres

Au cours de cette séance, les Membres partageront leurs expériences de la coordination au niveau national et/ou avec les autres Membres, y compris par l'intermédiaire de la [plate-forme ePing SPS et OTC](#).

Intervenants:

- **Dr Mohammed Benhaddou**, Vétérinaire officiel, Division de la normalisation et des questions SPS, Office national de sécurité sanitaire des denrées alimentaires (ONSSA), Maroc
- **Mme Xianxian Tang**, Conseiller gouvernemental, Cheffe de la Division des questions SPS et du point d'information national, Administration générale des douanes, Chine
- **M. Andrés Quiróz**, Directeur pour les négociations sur les mesures SPS et les obstacles techniques au commerce, Ministère de la production, du commerce extérieur, de l'investissement et de la pêche, Équateur. *Respect des dispositions de l'OMC en matière de transparence, analyse des notifications d'ePing et coordination des Comités OTC et SPS de l'OMC en Équateur*
- **Dr Betül Vazgecer**, Expert en réglementation, Ministère de l'agriculture et des forêts, Türkiye. *Approches relatives à la transparence et à la sécurité sanitaire des produits alimentaires en Türkiye*
- **Mme Priscila Rech Pinto Moser**, Inspectrice fédérale, Ministère de l'agriculture et de l'élevage (MAPA), Brésil. *Point de vue du Ministère brésilien de l'agriculture sur l'identification, l'élaboration et le partage des notifications SPS de l'OMC*

Questions-réponses et discussion

17h45-18 heures

Prochaines étapes et remarques finales

Discussion sur les prochaines étapes possibles, suivie des remarques finales.

Président du Comité SPS: M. Tayutic Mena Retana